

nomme Bastions de Sainte Marie, de St. Jacques, de St. André, de St. George, & de St. Jean. Les François l'assiégerent & la prirent en 1645. & la rendirent aux Espagnols à la Paix des Pirenées: le Maréchal Duc de Noailles en fit encore la conquête en 1693. & elle fut rendë par le Traité de Riswick en 1697. depuis ce tems-là les Espagnols en jouissent, & y ont garnison, où ils ont introduit quelques troupes Auxilliaires de France, qui leur ont aidé à défendre & conserver cette importante Place; laquelle leur a facilité la reprise de Gironne, & tous les autres avantages qu'ils ont remportez sur leurs ennemis en Catalogne.

*Suspension
d'Armes pu-
bliée en Es-
pagne.*

III. Le quatrième Septembre, on publia à Madrid & successivement dans les autres Villes de la Monarchie, la Suspension d'Armes pour quatre mois, convenüe entre les Couronnes de France, d'Espagne & d'Angleterre: cette publication fut suivie de toutes les marques de joye & de satisfaction que les peuples ont accoutumé de donner dans pareilles occasions. En exécution de ce Traité les Espagnols ont levé le blocus de Gibraltar, afin que les Anglois qui y sont, ayent la liberté de negocier dans les Provinces voisines; depuis ce tems-là leurs Vaisseaux ont une libre entrée dans les Ports d'Espagne, ce qui prouve la bonne intelligence rétablie entre les trois Couronnes, qui par les mesures qu'elles prennent, pourra rétablir bien-tôt la Paix générale dans l'Europe.

*Blocus de
Gibraltar
levé.*

IV. Toutes les lettres de Lisbonne assurent, que la Cour de Portugal panchoit à
premi-